

Conditions générales de vente

Tout client du Conservatoire pour la Protection des Primates reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions générales de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Tout client du Conservatoire pour la Protection des Primates reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant d'avoir passé commande. Dès lors, la prise de commande entraîne son entière adhésion aux conditions générales de vente du Conservatoire pour la Protection des Primates et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

Tarifification

Les prestations "animalier d'un jour" sont au nombre de 3 :

1. Les matinées soigneurs (8 – 12 ans) au tarif de 100 € TTC pour le participant, frais de dossier compris.
2. Les après-midi soigneurs (13 – 17 ans) au tarif de 150 € TTC pour le participant, frais de dossiers compris.
3. Les journées soigneurs (à partir de 18 ans) au tarif de 250 € TTC pour le participant, frais de dossier compris. Ce tarif de 250€ TTC inclut également 20€ qui seront accordés au participant auprès de la restauration du parc.

Encadrement

Les participants seront pris en charge pour :

- Les matinées soigneurs, de 9 à 13h tous les mercredis et dimanches disponibles.
- Les après-midi soigneurs, de 14h30 à 17h/18h/19h tous les mercredis et dimanches disponibles.
- Les journées soigneurs, de 9h à 13h et de 14h30 à 17h/18h/19h les samedis disponibles.

Réservation

Toute inscription implique l'adhésion à nos conditions générales de vente.

Toute commande d'une prestation "animalier d'un jour", devra faire l'objet d'une demande par internet, ou par courrier (Le Conservatoire pour la Protection des Primates - Le Gureau - 86700 ROMAGNE) ou encore par mail (conservatoire.primates@gmail.com). En y précisant les différentes informations concernant la personne qui offre la prestation et celle de la personne qui y participe : NOM, Prénom, Adresse, Numéro de téléphone, Adresse mail.

Les réservations seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Facturation et règlement

Le règlement doit être effectué avant la validation de la date de réservation.

Les modes de paiement sont par carte bancaire sur le site internet, par virement et par chèque à l'ordre du Conservatoire pour la Protection des Primates.

Assurance et responsabilité

Le Conservatoire pour la Protection des Primates est couvert par un contrat d'assurance Swiss Life pour l'ensemble de ses activités. Notre numéro de contrat : 9591733.

Conditions particulières

Chaque participant devra respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et le règlement intérieur du parc de la Vallée des Singes. En cas de non-respect, la direction se réserve le droit d'interrompre l'activité à tout moment et ce sans remboursement. En cas d'intervention vétérinaire et pour le bien-être des animaux, la direction se réserve le droit de modifier le programme.

Annulation

La réservation de la visite pourra être annulée jusqu'à 15 jours avant la prestation; un remboursement de 50% vous sera alors adressé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera restitué.

En cas d'annulation de dernière minute, sur la présentation d'un justificatif, une autre date sera envisagée conjointement.